



Royaume du Maroc
Secrétariat Général du Gouvernement
Direction de l'Imprimerie Officielle

**LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT
(Recueil des textes)**

Edition 2012

**SERIE
«DOCUMENTATION JURIDIQUE MAROCAINE»**

SOMMAIRE

	Pages
<i>Dahir du 25 rabii II 1375 (10 décembre 1955) créant le secrétariat général du gouvernement.....</i>	1
<i>Dahir n° 1-57-070 du 21 rejeb 1376 (21 février 1957) créant un service administratif et financier de la présidence du conseil.</i>	2
<i>Décret royal n° 856-66 du 9 rejeb 1386 (24 octobre 1966) conférant au secrétaire général du Gouvernement le rang et les prérogatives de ministre.....</i>	3
<i>Décret n° 2-09-677 du 4 joumada II 1431 (19 mai 2010) relatif à l'organisation du Secrétariat général du gouvernement.....</i>	4
<i>Arrêté du secrétaire général du gouvernement n° 2690-10 du 22 moharrem 1432 (28 décembre 2010) portant création des divisions et des services relevant des directions centrales du secrétariat général du gouvernement.....</i>	9
<i>Décret n° 2-97-1039 du 27 ramadan 1418 (26 janvier 1998) instituant, au secrétariat général du gouvernement, un corps de conseillers juridiques des administrations, tel qu'il a été modifié et complété.....</i>	15
<i>Décret n° 2-75-840 du 27 hija 1395 (30 décembre 1975) portant réforme de la commission des marchés.....</i>	24
<i>Décret n° 2-96-287 du 13 safar 1417 (30 juin 1996) instituant une rémunération des services rendus par le secrétariat général du gouvernement (direction des associations et des professions réglementées).....</i>	30
<i>Arrêté conjoint du secrétaire général du gouvernement et du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 1093-96 du 13 safar 1417 (30 juin 1996) fixant le tarif de rémunération pour services rendus par le secrétariat général du gouvernement (direction des associations et des professions réglementées).....</i>	32
<i>Décret n° 2-80-52 du 6 hija 1400 (16 octobre 1980) relatif aux éditions du « Bulletin officiel », tel qu'il a été complété.....</i>	33
<i>Arrêté du secrétaire général du gouvernement n° 37-80 du 6 hija 1400 (16 octobre 1980) fixant la périodicité de parution des éditions du « Bulletin officiel » tel qu'il a été modifié et complété.....</i>	35

II

	Pages
<i>Décret n° 2-77-734 du 20 chaoual 1397 (4 octobre 1977) portant statut particulier du personnel d'atelier de l'Imprimerie officielle.....</i>	38
<i>Arrêté conjoint du secrétaire général du gouvernement et du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 529-97 du 20 hija 1417 (28 avril 1997) érigeant la direction de l'Imprimerie officielle en service de l'Etat géré de manière autonome.....</i>	45
<i>Décret n° 2-97-645 du 23 rabii I 1418 (29 juillet 1997) instituant une rémunération des services rendus par le secrétariat général du gouvernement (Imprimerie officielle).</i>	
<i>Secrétaire généraux du gouvernement.....</i>	46